

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 20° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

DÉPENSES DE FONCTION OU FRAIS DE REPRÉSENTATION DES TITULAIRES D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

Exercice financier : 2024-2025

Trimestre : Janvier, février et mars 2025

Nom de la personne	Fonction	Description de la dépense	Date	Coût (\$)
Francoeur, Gino	Vice-président à l'administration	Rencontre de travail et représentation	2024-12-19	87,48
Trudel, Yves	Président-directeur général	Rencontre de travail et représentation	2025-01-08	6,00
Trudel, Yves	Président-directeur général	Rencontre de travail et représentation	2025-01-15	95,93
Trudel, Yves	Président-directeur général	Rencontre de travail et représentation	2025-01-16	119,91
Trudel, Yves	Président-directeur général	Rencontre de travail et représentation	2025-01-22	27,82
Francoeur, Gino	Vice-président à l'administration	Rencontre de travail et représentation	2025-03-04	38,06
Trudel, Yves	Président-directeur général	Rencontre de travail et représentation	2025-02-03	36,49
Francoeur, Gino	Vice-président à l'administration	Rencontre de travail et représentation	2025-03-27	55,77
Trudel, Yves	Président-directeur général	Rencontre de travail et représentation	2025-03-24	24,01
Trudel, Yves	Président-directeur général	Rencontre de travail et représentation	2025-03-27	32,34
Trudel, Yves	Président-directeur général	Rencontre de travail et représentation	2025-03-28	26,27

Informations complémentaires

Les frais déclarés sont ceux comptabilisés durant le présent trimestre.